

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, Ethiopia Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 519321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
683^{ème} RÉUNION

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE
26 AVRIL 2017

PSC/PR/COMM.2(DCLXXXIII)

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUÉ

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine, en sa 683^{ème} réunion tenue le 26 avril 2017, a examiné les termes de référence génériques de ses Sous-Comités/organes subsidiaires, et a adopté la décision qui suit:

Le Conseil,

1. **Rappelle** ses délibérations sur la question de la création et du fonctionnement de ses organes subsidiaires dans le cadre de l'article 8(5) du Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, en particulier le communiqué du CPS [PSC/PR/COMM.(DCLXXVII)] adopté lors de sa 647^{ème} réunion tenue le 31 Mars 2017;
2. **Souligne** le rôle important que jouent les Sous-Comités/organes subsidiaires du CPS dans la préparation des réunions et des décisions du Conseil, en vue du renforcement de l'efficacité de son travail dans le cadre de son mandat de promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique;
3. **Souligne en outre** que le fonctionnement de tous les Sous-Comités/organes subsidiaires du CPS, *mutatis mutandis*, doit être orienté par le règlement intérieur du CPS;
4. **Décide** d'adopter les termes de référence génériques pour le fonctionnement de tous les Sous-Comités/organes subsidiaires du CPS;
5. **Décide** de rester saisi de la question.

2017-04-26

Communiqué of the 683rd Meeting of the Peace and Security Council of the African Union Held on 26 April 2017, Addis Ababa, Ethiopia.

Peace and Security Council

African Union Commission

<http://papsrepository.africa-union.org/handle/123456789/644>

Downloaded from PAPS Digital Repository, Department of Political Affairs, Peace and Security (PAPS)